

# Agriculteur Maraîcher au Micro-BA

Gagnez en autonomie et en sérénité  
dans la gestion opérationnelle  
de votre entreprise

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES



Agriculture  
Élevage



Formation continue  
professionnelle  
qualifiante



Formation courte  
21h à distance



L'objectif de cette formation est de permettre aux chefs d'entreprise, spécifiquement ceux soumis au régime micro-BA de se perfectionner en gestion administrative, fiscale et financière, nécessaire pour structurer leur exploitation et en assurer la rentabilité.

## Modalités pédagogiques

Plateforme de formation du CFA-CFPPA de Sées  
► **eformationsees** ( Moodle)

Cours, vidéos explicatives, quizz, études de cas.  
L'acquisition des compétences sera validée en cours de formation. Attestation de suivi délivrée en fin de formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

## Public visé

Cette formation s'adresse aux maraîchers sous le régime micro-BA, débutants ou ayant déjà une expérience de terrain, mais souhaitant renforcer leur maîtrise des outils de gestion et des obligations administratives pour sécuriser leur activité et gagner en autonomie.

## Objectifs

Renforcer la maîtrise des obligations administratives et fiscales au Micro-Ba

Développer les compétences en gestion financière et prévisionnelle

Faciliter l'accès aux aides et financements

## Tarif et inscription

Formation prise en charge par VIVEA (sous réserve d'être à jour de sa cotisation).

Modalités d'inscription ou financement personnel nous consulter.

Mise à jour janvier 2025

**Responsable**  
Hélène HUGUET

**Secrétariat pédagogique**  
Isabelle DELAGUETTE

CFA-CFPPA de Sées  
8 avenue de Tonisvörst

☎ 02 33 28 71 59

✉ cfppa.sees@educagri.fr

[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)

## Programme

### M.1 Le Micro-Ba : de la déclaration à l'analyse

- Comprendre les obligations fiscales du régime Micro-BA et du régime simplifié de TVA
- Répondre aux obligations administratives en autonomie
- Acquérir les bases de la comptabilité analytique pour suivre la rentabilité des activités
- Savoir tenir une caisse et enregistrer les opérations de base pour analyser les ventes
- Obligations administratives et certification bio

### M.2 Financer son entreprise et élaborer un prévisionnel

- Connaître les principales sources de financement
- Elaborer un prévisionnel financier pour anticiper les besoins de financement et planifier l'activité

### M.3 Aides disponibles

- Identifier les différentes aides financières et subventions (PAC, aides aux investissements, aides sociales...)
- Comprendre les critères d'éligibilité et les démarches pour accéder à ces aides

## Intervenants

**Benoît CHALMOND** - Maraicher

Accompagnement et conseil en gestion de projet et stratégie d'entreprise

**Morgane FOURNIER** - Maraichère au Micro-BA

7 ans d'expérience - Formatrice

**Hélène HUGUET** - Formatrice en gestion d'entreprise

28 ans d'expérience

## Chiffres clés

Satisfaction

\*moyenne sur l'année civile précédente

**non connue**



Première session envisagée : Janvier 2025

Contactez le CFPPA pour plus d'informations

**Responsable**  
Hélène HUGUET

**Secrétariat pédagogique**  
Isabelle DELAGUETTE

CFA-CFPPA de Sées  
8 avenue de Tonisvörs

☎ 02 33 28 71 59

✉ cfppa.sees@educagri.fr

[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)